

# En minant l'indépendance des juges, Varsovie "enfonce le droit de l'Union"

Union européenne L'avocat général de la Cour de justice de l'UE a donné un avis sur la réforme polonaise de la Cour suprême.

En sapant l'indépendance de ses juges, et ainsi l'état de droit, la Pologne enfonce bel et bien le droit de l'Union européenne. Telle est la conclusion de l'avocat général de la Cour de justice de l'UE (CJUE), Evgeni Tanchev, qui s'est penché sur l'une des réformes controversées adoptées par Varsovie, consistant à forcer à la retraite 30% des juges de la Cour suprême polonaise. Face à cette tentative de mettre au pas la justice, la Commission européenne avait saisi la CJUE, qui a suspendu la législation polonaise en décembre 2018, en attendant de rendre son arrêt, prévu dans quelques semaines. Si la justice européenne suit, comme souvent, l'avis de son avocat général, elle infligerait un sérieux revers aux conservateurs du PiS, au pouvoir à Varsovie, engagés depuis 2015 dans un bras de fer avec l'Union. Et confirmerait que la Commission a *in fine* trouvé une arme efficace pour imposer le respect des valeurs européennes aux États qui, en tant que membres de l'UE, y ont souscrit.

En effet, l'exécutif européen tente depuis deux ans de faire revenir la Pologne dans le rang. En décembre 2017, il avait sorti l'artillerie lourde, en activant la procédure de l'article 7 du traité de Lisbonne, prévue en cas de "risque clair de violation grave" des valeurs européennes. Ce mécanisme prévoit des sanctions sévères, moyennant l'accord unanime des autres États membres. Or le PiS peut toujours compter au moins sur le soutien du Hongrois Viktor Orban, pourfendeur de l'UE et également visé par l'article 7 à la demande du Parlement européen. Si la France et l'Allemagne ont monté le ton lors du dernier Conseil des Affaires générales mardi, celui-ci a encore débouché sur l'absence de tout progrès dans les procédures visant Varsovie et Budapest.

## La "purge" du gouvernement polonais

Déjà conscient de l'inefficacité de l'article 7, le PiS avait adopté une législation consistant à abaisser l'âge de départ des membres de la Cour suprême à 65 ans, entrée en vigueur le 3 avril 2018. Concernée par cette réforme, la présidente de la

Cour suprême Malgorzata Gersdorf avait dénoncé "une purge" orchestrée par le gouvernement conservateur polonais. Mais rien, ni les innombrables mises en garde de la Commission, ni le dialogue entamé avec les autorités polonaises, ni les pressions politiques n'ont fait reculer Varsovie, avant que la CJUE entre en scène, à la demande de l'exécutif européen. La

Pologne a aussitôt obtempéré lorsque la CJUE l'a exhortée à suspendre cette législation controversée, permettant aux juges visés de retrouver leur fonction.

Jeudi, l'avocat général a constaté que cette législation est de nature à avoir "un impact considérable" sur la constitution de la Cour suprême polonaise puisqu'elle affecte 27 juges sur 72. Or, rappelle-t-il, "l'immovibilité des juges est la cause et le reflet de l'indépendance judiciaire". Les juges ne peuvent être écartés de leur fonction que "dans le cadre des garanties instituées par la loi" leur conférant ainsi une protection. De plus, la réforme polonaise en cause stipulait que les juges voulant terminer leur mandat (subitement écarté, donc) devaient présenter leur demande auprès du président polonais, accompagnée d'un certificat attestant de leur état de santé. Un refus n'étant soumis à aucun contrôle juridictionnel, le chef d'État se dotait ainsi d'un pouvoir discrétionnaire sur le destin des juges. Ce, alors que, ajoute M. Tanchev, la notion d'"indépendance" suppose "que l'instance concernée [...] soit protégée d'interventions ou de pressions extérieures susceptibles de porter atteinte à l'indépendance de jugement de ses membres et d'influencer leurs décisions".

## L'indépendance des juges violée

L'avocat général "conclut que les mesures litigieuses violent les exigences relatives à l'indépendance judiciaire" et propose donc à la Cour "de constater que ces dispositions de la législation polonaise [...] sont contraires au droit de l'Union". Si elle suit cet avis, la CJUE pourrait condamner les conservateurs du PiS à respecter l'état de droit et confirmer ainsi son rôle crucial dans la défense des valeurs européennes face aux gouvernements populistes et ultranationalistes, notamment hongrois, polonais et roumain (lire ci-dessous). En attendant, la Commission a déjà lancé, début du mois d'avril, une nouvelle procédure d'infraction contre Varsovie, visant cette fois un régime disciplinaire des juges récemment adopté, et qui peut également aboutir devant la CJUE. La justice

européenne se retrouve ainsi à pallier l'absence de volonté politique des États membres pour sanctionner les dérives au cœur de l'Union.

Maria Udrescu

La Commission a déjà lancé une autre procédure d'infraction contre Varsovie.

## Les socialistes européens "gèlent" toute relation avec leurs membres roumains, au pouvoir à Bucarest

Prise discrètement, la décision est presque passée inaperçue, mais n'en est pas moins le signal d'un malaise grandissant au sein des socialistes européens à l'égard de leurs mem-

bres roumains. Mercredi soir, les dirigeants du Parti socialiste européen (PSE) ont décidé "de geler les relations avec le Parti social-démocrate roumain" (PSD). Au pouvoir à Bucarest, la gauche

populiste a multiplié les réformes controversées de la justice, s'engageant dans un bras de fer avec l'Union européenne alors que la Roumanie en assume la présidence tournante. Ayant ménagé pendant deux ans ses membres roumains, le PSE veut faire preuve de fermeté, redorer son image en vue des élections européennes et mettre toutes les chances du côté du socialiste Frans Timmermans, actuellement commissaire en charge de l'État de droit et candidat à la présidence de la Commission.

Le PSE se devait d'agir, lui qui n'a eu cesse de jeter la pierre en direction du Parti populaire européen, le critiquant pour sa tolérance à l'égard du Premier ministre hongrois Viktor Orban, au pouvoir à Budapest depuis 2010, devenu le chantre de l'illibéralisme et un casse-tête de l'Union. Dès son arrivée au pouvoir début 2017, le PSD a commencé à marcher dans les pas de M. Orban, adoptant sa rhétorique eurosceptique et populiste pour justifier les attaques contre l'État de droit et l'assouplissement de la lutte anti-corruption.

#### Agir plus vite que le PPE

Le PSE a tenté le dialogue avec les sociaux-démocrates roumains. En 2018, il est allé jusqu'à prendre l'initiative d'inscrire à l'agenda de la plénière du Parlement européen un débat sur la situation en Roumanie. Mais le PSD est resté mem-

bre de la famille socialiste européenne. En février, Liviu Dragnea, leader du PSD et de facto du pays, s'affichait à Madrid, lors du congrès de lancement de la campagne électorale en vue des élections. Son entrevue avec M. Timmermans avait fait des étincelles. *"Contrairement au PPE, nous ne mettrons pas dix ans pour agir"*, avait alors mis en garde le commissaire.

Le gouvernement roumain est sous le feu des critiques au vu de ses tentatives politiques et juridiques désespérées pour saper la candidature de la magistrate Laura Codruta Kovesi, symbole de la lutte anticorruption roumaine, au poste de cheffe du Parquet européen.

*"En l'absence de tout progrès"* positif de la part du PSD, les socialistes européens ont donc annoncé mercredi qu'il ne feront pas campagne aux côtés du parti roumain et n'organiseront aucun événement à ses côtés. Du moins jusqu'à la tenue d'une discussion entre les leaders du PSE sur la place du PSD au sein de la famille européenne, prévue en juin. La gauche populiste roumaine a aussitôt dénoncé une décision injuste, accusant le PSE de mener une action purement électorale.

La pression sur Bucarest risque de monter d'un cran encore la semaine prochaine. Le PPE a inscrit un débat sur la Roumanie au menu de la plénière du Parlement européen à Strasbourg, observant que *"la situation de l'état de droit dans le pays empire avec chaque semaine qui passe"*.

M.U.

Un débat  
sur les menaces  
qui pèsent sur  
l'état de droit  
en Roumanie,  
gouvernée  
par la gauche  
populiste,  
se tiendra  
au Parlement  
européen.